

## Michel Puyrazat, Président du Directoire par intérim du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire

**Par arrêté ministériel publié le 31 août 2023, Michel Puyrazat est nommé Président du Directoire par intérim du Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire à compter du 1<sup>er</sup> septembre. Il conserve par ailleurs ses fonctions de Président du Directoire du Grand Port Maritime de La Rochelle.**

À 58 ans, cet ingénieur, originaire de Dordogne, est déjà connu des équipes de Nantes Saint-Nazaire Port puisqu'il prend la tête, en 2010, de la Direction des Finances et de la Programmation, qui comprend notamment le pilotage du projet stratégique, le contrôle de gestion et le management par la qualité. C'est en 2013 qu'il est nommé Président du Directoire du Grand Port Maritime de La Rochelle.

Michel Puyrazat a préalablement occupé divers postes au sein de services déconcentrés et centraux de l'Etat. Dans les Deux-Sèvres, tout d'abord, puis en Vendée, avec la responsabilité de réseaux routiers, de projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme. Il a également été conseiller en gestion et management à la DDE de la Charente avant de rejoindre l'administration centrale en 2001, en tant que chargé de mission pour la modernisation. En 2006, alors Secrétaire Général de la Direction Régionale de l'Équipement des Pays de la Loire et de la DDE de Loire-Atlantique, il participe à la transformation de ces directions avec la préfiguration de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer. Il sera, en parallèle, référent interministériel auprès du Préfet de Loire-Atlantique pour accompagner l'évolution d'autres services de l'État.

Michel Puyrazat entend poursuivre, avec toute l'équipe de Nantes Saint-Nazaire Port, la dynamique engagée dans le cadre du projet stratégique 2021-2026 : *"Les enjeux de transformation du modèle économique sont importants et les premiers résultats de relais de croissance identifiés dans la stratégie sont prometteurs. Il faut maintenir le cap en termes de projets et d'investissements, notamment pour déployer la filière de l'éolien offshore, accélérer la décarbonation et développer les activités, en lien étroit avec la place portuaire et dans un dialogue social efficient"*.

*Photographie jointe.*